



AVENIR – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Siège social : Ferme Saint Just - 11 rue de la Libération
77000 VAUX LE PENIL

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



AVENIR – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

Siège social : Ferme Saint Just - 11 rue de la Libération
77000 VAUX LE PENIL

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Avenir – Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les



plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le



commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 28 mai 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	22 231	22 231		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 982	51 568	4 414	8 381
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 144		12 144	12 144
TOTAL I	90 372	73 799	16 573	20 540
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	286 232		286 232	232 377
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	146 872		146 872	228 150
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	465 704		465 704	223 648
Charges constatées d'avance	17 823		17 823	4 685
TOTAL III	916 630		916 630	688 860
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 007 002	73 799	933 203	709 400

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	219 685	153 841
Excédent ou déficit de l'exercice	212 545	65 844
Situation nette	432 230	219 685
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	432 230	219 685
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	78 477	78 477
Provisions pour charges	22 900	14 665
TOTAL IV	101 377	93 142
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 673	83 527
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 273	38 844
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 791	81 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	86 415	104 376
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	38 444	88 114
TOTAL V	399 596	396 573
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	933 203	709 400

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	55 877	25 226
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 529 234	1 131 928
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	327 260	294 141
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	1 250	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 774	6 556
Utilisations des fonds dédiés		42 500
Autres produits	16 742	54
TOTAL I	1 940 138	1 500 405
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	117 310	50 625
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	309 360	283 096
Aides financières	32 000	32 000
Impôts, taxes et versements assimilés	73 725	59 108
Salaires et traitements	904 812	765 551
Charges sociales	231 173	201 278
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 967	6 368
Dotations aux provisions	8 235	2 027
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	29 780	33 418
TOTAL II	1 710 362	1 433 473
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	229 775	66 932
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 272	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 272	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	926	1 088
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	926	1 088
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 346	-1 088
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	232 121	65 844

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 839	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	3 839	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23 414	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	23 414	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-19 576	
Participation des salariés aux résultats		
VII		
Impôts sur les bénéfices		
VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 947 248	1 500 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 734 703	1 434 560
EXCÉDENT OU DÉFICIT	212 545	65 844

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	34 986	
TOTAL	34 986	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	34 986	
TOTAL	34 986	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 933 203 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 212 545 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- L'ensemble des créances évaluées au 31/12/2023 est justifié physiquement par les créances impayées à cette date.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes. Il est tenu compte des règlements intervenus entre le 1^{er} janvier et la clôture des comptes afin de déterminer les provisions pour créances douteuses.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est inscrite dans les comptes pour 78477 euros et correspond à un litige prudhommal.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de fin de carrière font l'objet d'un calcul actuariel en fonction de la convention collective applicable au statut du salarié, de son ancienneté et de la probabilité d'atteindre l'âge de départ à la retraite moyen de 62 ans.

Les taux retenus sont les suivants :

- Indemnité conventionnelle:

1/4 de mois de salaire par année de présence pour les 10 premières années ;

1/3 de mois de salaire au-delà.

- Indemnité légale:

1/5 de mois de salaire par année de présence pour les 10 premières années ;

1/5 + 2/5 de mois de salaire au-delà.

Compte tenu de la création récente de l'Association et par conséquent de la faible ancienneté, seul un tiers de la provision s'élevant à 76.333 € est comptabilisée.

Les indemnités de départ à la retraite provisionnées s'élèvent donc à 22.900 € à la clôture.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0 €

Contributions volontaires en nature

Le bénévolat fait l'objet d'une mention en annexes.

Les heures effectuées par les bénévoles pour l'activité Lire et Faire Lire s'élèvent à 3.037 heures.

La valorisation des heures de ces 90 bénévoles à un taux horaire de 11.52 € (SMIC) représente un montant brut de 34.986 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 231		
TOTAL	22 231		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	18 972		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	37 011		
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	55 982		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	12 144		
TOTAL	12 159		
TOTAL GÉNÉRAL	90 372		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			22 231	
TOTAL			22 231	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers			18 972	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			37 011	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			55 982	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			15	
Prêts et autres immobilisations financières			12 144	
TOTAL			12 159	
TOTAL GÉNÉRAL			90 372	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 231			22 231
TOTAL	22 231			22 231
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	12 902	1 897		14 799
	34 699	2 070		36 769
TOTAL	47 601	3 967		51 568
TOTAL GÉNÉRAL	69 832	3 967		73 799

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	78 477			78 477
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour :				
- Pensions et obligations	14 665	8 235		22 900
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	93 142	8 235		101 377
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations :				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	93 142	8 235		101 377
- D'exploitation		8 235		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 144		12 144
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	286 232	286 232	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	150	150	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 784	5 784	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	140 938	140 938	
Charges constatées d'avance	17 823	17 823	
TOTAL	463 070	450 926	12 144

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	58 673	25 028	33 645	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	102 273	102 273		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	38 632	38 632		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	60 065	60 065		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	15 094	15 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	86 415	86 415		
Produits constatés d'avance	38 444	38 444		
TOTAL	399 596	365 951	33 645	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 103	25 481
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 354	33 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	99 457	59 151

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	590	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	138 487	216 291
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	139 077	216 291

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	38 444	88 114
TOTAL	38 444	88 114

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	17 823	4 685
TOTAL	17 823	4 685

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL GÉNÉRAL							
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	153 841		65 844		219 685
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	65 844	-65 844	212 545		212 545
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	219 685	-65 844	278 389		432 230
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	219 685	-65 844	278 389		432 230

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	26	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	30	

Commentaires : néant